ECPM
ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT

10

raisons d'abolir la peine de mort

Aujourd'hui, trois quarts des États dans le monde ont aboli la peine capitale ou ne mènent pas d'exécutions. L'abolition universelle tend à se concrétiser année après année. Pourtant la peine de mort demeure une tragique réalité pour des dizaines de milliers de personnes condamnées à mort et pour leurs proches. Chaque année, une quinzaine d'États persistent à procéder à des exécutions.

Parce que s'y opposer, c'est conserver notre humanité et notre dignité,

voici 10 raisons de lutter contre la peine de mort dans le monde

La peine de mort est...

une violation des droits humains

La peine de mort enfreint en premier lieu le droit à la vie. Ce droit fondamental est garanti par plusieurs conventions internationales.

« Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. »

Article 3 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme

« Le droit à la vie est inhérent à la personne humaine. Ce droit doit être protégé par la loi. Nul ne peut être arbitrairement privé de la vie. »

Article 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques

« Chaque État partie prendra toutes les mesures voulues pour abolir la peine de mort dans le ressort de sa juridiction. »

Article 1 du Deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, seul traité international prévoyant l'abolition totale.

non dissuasive

Elle est inefficace pour lutter contre les crimes et ne rend pas la société plus sûre. Il n'existe pas de consensus scientifique prouvant que la peine de mort a un effet dissuasif supérieur aux autres sanctions pénales. Les facteurs socio-économiques et judiciaires jouent un rôle plus déterminant dans la réduction de la criminalité.
La plupart des criminologues démontrent que les crimes les plus graves sont souvent commis sous le coup de l'émotion et de l'impulsivité ou par des personnes qui ne pensent pas aux conséquences juridiques de leurs actes.

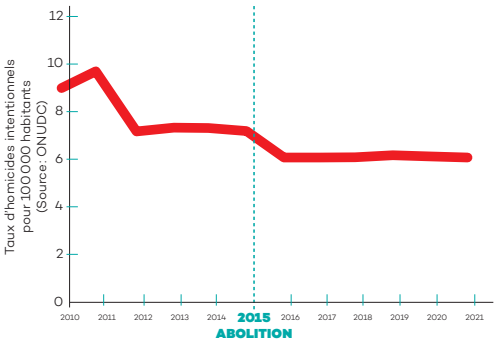

EN MONGOLIE, PAR EXEMPLE, LE TAUX D'HOMICIDES N'A PAS AUGMENTÉ APRÈS L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

PARMI LES 20 PAYS LES + SÛRS AU MONDE*, 16 ONT ABOLI LA PEINE DE MORT

* selon l'Indice de la paix mondiale 2025

une vengeance, pas la justice

Elle perpétue le cycle de violence et de souffrance, là où la justice devrait viser au contraire à organiser la réparation de la société. Si le désir de vengeance est humain, il correspond à une réaction émotionnelle, immédiate et individuelle. À l'inverse, une décision de justice se doit d'être impartiale, mesurée et collective. L'utilisation de la peine de mort repose sur l'interprétation la plus courante de la loi du Talion, une loi ancestrale illustrée par la formule « œil pour œil, dent pour dent ».

« ŒIL POUR ŒIL ET LE MONDE DEVIENDRA AVEUGLE. »
Mahatma Gandhi

irréversible

USA
200 PERSONNES CONDAMNÉES À MORT À TORT DEPUIS 1973*

Les erreurs judiciaires existent, la peine de mort tue des innocents partout dans le monde. Le manque de ressources, de connaissances et d'indépendance des forces de l'ordre et du système judiciaire sont parmi les principales causes d'erreurs judiciaires. De nombreux cas illustrent les dérives irréversibles de la peine de mort. L'histoire d'Iwao Hakamata est devenue un symbole mondial. Condamné au Japon pour un crime qu'il a toujours nié, il a passé plus de 46 ans en isolement dans le couloir de la mort, soit le plus long cas connu au monde. Libéré en 2014, il est définitivement innocenté depuis 2025.

« LA JUSTICE EST RENDUE PAR DES ÊTRES FAILLIBLES. RIEN N'EMPÊCHERA JAMAIS LES ERREURS JUDICIAIRES. »
Robert Badinter, Président d'honneur d'ECPM

* Selon le *Death Penalty Information Center*

une torture

De l'arrestation à l'exécution, le processus lié à l'application de la peine de mort est inévitablement entaché de souffrances physiques et psychologiques, à la fois pour les personnes condamnées à mort et pour leurs proches.
Elles sont assimilables à de la torture ou à des traitements cruels, inhumains ou dégradants, interdits par de nombreux textes de droit international ou régional.

DÈS L'ARRESTATION

AU CAMEROUN, ON RECENSE 24 MÉTHODES DE TORTURE POUR BRISER ET HUMILIER LES PERSONNES.

PENDANT L'INSTRUCTION

EN ÉGYPTE, NOMBRE DE PERSONNES CONDAMNÉES À MORT ONT TÉMOIGNÉ AVOIR ÉTÉ TORTURÉES À DE MULTIPLES REPRISES POUR AVOUER LE CRIME QUI LEUR ÉTAIT REPROCHÉ.

PENDANT LA DÉTENTION

LE SYNDROME DU COULOIR DE LA MORT CORRESPOND À LA SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE PROVOQUÉE PAR L'ATTENTE ET L'INCERTITUDE DE L'EXÉCUTION. EN OUGANDA, CETTE ATTENTE A ÉTÉ JUGÉE INCONSTITUTIONNELLE LORSQU'ELLE EST SUPÉRIEURE À 3 ANS.

L'EXÉCUTION

LES MÉTHODES D'EXÉCUTIONS DOULOUREUSES ET HUMILIANTES SONT QUALIFIÉES DE TORTURE ET DONC CONTRAIRE AU DROIT INTERNATIONAL. À CE JOUR, AUCUNE N'A ÉTÉ PROUVÉE INDOLORE ET RESPECTUEUSE DE LA DIGNITÉ HUMAINE.

discriminatoire

Des discriminations existent en droit et en pratique. Elles sont parfois inscrites dans la loi (à travers les motifs de condamnation) ou inhérentes aux procédures judiciaires. Dans nombre de pays, la qualité de la défense et le verdict sont grandement impactés par la situation financière de la personne accusée. Ceux-ci peuvent aussi différer en fonction de son genre, son orientation sexuelle, sa race, sa couleur de peau, sa religion ou son appartenance à une minorité ethnique, ou celles de ses témoins, avocat, etc. Par conséquent, les groupes marginalisés et vulnérables sont proportionnellement sur-représentés dans les couloirs de la mort.

EN 2024, L'HOMOSEXUALITÉ EST PASSIBLE DE LA PEINE DE MORT DANS 12 PAYS

INDE

74 %

DES PERSONNES CONDAMNÉES À MORT SONT ÉCONOMIQUEMENT VULNÉRABLES

(Project 39A)

ARABIE SAOUDITE

42 %

DES EXÉCUTIONS LIÉES AU « TERRORISME » ENTRE 2014 ET 2025 CONCERNAIENT DES MEMBRES DE LA MINORITÉ CHIITE

(Amnesty International)

USA

38 %

DES PERSONNES CONDAMNÉES À MORT EN 2024 ÉTAIENT NOIRES

(Death Penalty Information Center)

IRAN

19 %

DES PERSONNES EXÉCUTÉES ENTRE 2022 ET 2024 ÉTAIENT ISSUES DE LA MINORITÉ BALOUTCHE

(Iran Human Rights)

KENYA

2/3

DES CONDAMNÉS À MORT INTERROGÉS NE SONT PAS ALLÉS AU-DELÀ DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

(The Death Penalty Project)

Comparatif avec la part dans la population générale :
les Baloutches représentent 4 % de la population iranienne ; les chiites, 11 % en Arabie saoudite ; les personnes noires, 14 % aux USA ; et un tiers des Kenyans ne sont pas allés à l'école au-delà de la primaire.

un outil de répression politique

La peine de mort est instrumentalisée comme outil d'oppression, de répression de la population et de pression diplomatique. Le simple fait d'exprimer une opinion peut parfois suffire pour être condamné à mort. La peine capitale est aussi fréquemment utilisée comme outil de pression entre États, les condamnés à mort étrangers faisant l'objet de négociations.

IRAN: PLUS DE 10000 PERSONNES ONT ÉTÉ EXÉCUTÉES ENTRE 2008 ET 2025.
L'USAGE GÉNÉRALISÉ DE LA PEINE DE MORT CONSTITUE L'UN DES INSTRUMENTS LES PLUS IMPORTANTS DU RÉGIME POUR INSTILLER LA PEUR DANS LA SOCIÉTÉ.

traumatisante

La peine de mort engendre d'autres victimes. De l'arrestation à l'exécution, elle étend la souffrance et le traumatisme à la famille et aux proches des personnes condamnées à mort. Un certain nombre d'acteurs, avocats, jurés, magistrats, bourreaux et personnels pénitentiaires, peuvent également être impactés psychologiquement.

« N'ignorons jamais le stress post-traumatique qu'engendre la responsabilité de tuer un être humain et à quel point il est difficile de digérer sa propre participation physique à la mort d'autrui. »
Aramis Ayala, procureure générale de Floride, États-Unis

« Certaines personnes nous traitent comme si nous n'étions pas d'une bonne famille. Je sais que mes enfants ont des difficultés à l'école depuis que leur père est derrière les barreaux. »
Anna, épouse d'un condamné à mort en Malaisie

un obstacle à la vérité

Le droit à la vérité est le droit de connaître la vérité absolue et complète sur les infractions qui ont été commises, les circonstances, les individus qui y ont participé et les raisons qui les ont motivées. Le système judiciaire étant faillible, la peine de mort représente un obstacle majeur au droit à la vérité. La peine de mort n'est pas soutenue par toutes les familles de victimes et ne garantit pas la réparation.

« Lundi, je ne serai pas au procès, je n'en ai pas le courage. Mais je souhaite que justice soit rendue, j'attends des remords, des excuses. (...) je reste aujourd'hui encore opposée à cette peine de mort, même pour l'assassin de mon fils (...). Je veux savoir ce que ce terroriste avait dans la tête. »

Khadija Arfaoui, universitaire tunisienne
et mère d'une victime d'un attentat terroriste

incompatible avec la réinsertion

La peine de mort renie le principe de seconde chance.
Pourtant l'un des objectifs de la justice vise à réparer et à réinsérer les auteurs de crimes ou de délits, afin de rétablir l'équilibre et la paix dans la communauté.

« J'ai passé 18 ans dans le couloir de la mort. À ma sortie, j'ai obtenu mon diplôme de droit et j'ai fondé une association pour la défense des droits des prisonniers d'Afrique. »

Pete Ouko, ancien condamné à mort kényan

ECPM
ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT

Depuis 2000, ECPM lutte contre la peine capitale en fédérant et en mobilisant les forces abolitionnistes du monde entier. Nous plaidons auprès des instances internationales, nous éduquons, informons et sensibilisons les citoyens, nous renforçons les capacités des acteurs abolitionnistes et agissons avec eux au niveau local.

RETROUVEZ NOS CAMPAGNES ET L'ENSEMBLE DE NOS PUBLICATIONS SUR WWW.ECPM.ORG

Certains exemples cités dans ce document sont extraits de publications d'ECPM et ses partenaires : rapports de missions d'enquête dans les couloirs de la mort, Actes du 7e Congrès mondial contre la peine de mort (2019), Rapport annuel sur la peine de mort en Iran (2025).
Certaines statistiques sont extraites de rapports produits par d'autres organisations :
Amnesty International, Death Penalty Information Center, Egyptian Commission for Rights and Freedoms, Project 39A et *The Death Penalty Project.*

co-financé par l'Union européenne

Norvège

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

PREMIER MINISTRE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté Égalité Fraternité

Projet soutenu par Fondation de France

PARIS

BARREAU DE PARIS Solidarité Fonds de dotation

La présente publication a été élaborée et imprimée avec le soutien des bailleurs ci-dessus. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité d'ECPM et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant leur point de vue.

© ECPM, 2025

L'abolition de la peine de mort est une avancée sociale et juridique majeure pour l'humanité à laquelle chacune et chacun peut contribuer.

Ensemble, mobilisons-nous.

ECPM
ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT

Pour nous contacter, adhérer, faire un don et suivre nos actualités :

www

ABOLITION NOW